



En lisière du Rotleiblé

Numéro 223 – Février 2022

Informations municipales

Rappel des règles de tri

Il est encore trop souvent constaté des erreurs de tri dans les points d'apports volontaires (PAV) et dans le Tube.

Nous faisons appel à votre bon sens et à votre civisme pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus (des cintres et des chaussures ont été retrouvés dans les PAV et des aliments dans les conteneurs à vêtements).

Voici ce que peut contenir le Tube : épiluchures de fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas, sciure, mouchoirs et essuie-tout usagés, petits déchets verts et restes de pain.

Nous vous rappelons que les erreurs de tri sont facturées à la ComCom, qui les répercute alors sur les factures de l'ensemble des habitants de la ComCom.

Création d'entreprise

L'entreprise électricité D-J-S a ouvert ses portes. Elle intervient pour tous vos travaux d'électricité (maintenance, dépannage, rénovation et constructions neuves).

N'hésitez pas à contacter Mr Schweizer Dominique au 07.86.71.15.71

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne ».

Pour vos déclarations en matière d'urbanisme, rendez-vous sur le site dédié : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> OU www.rhin-vignoble-grandballon.fr/scot/instruction-des-autorisations-du-droit-des-sols/, où vous trouverez le lien suivant : https://apps.geo-soft.fr/index.php?metier=geodemat&action=index_public&c=scot_rvgb

Nota : Il sera toujours possible de déposer vos demandes en version papier en mairie.

Elections 2022

Les élections présidentielles se dérouleront :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront :

- le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour
- le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle.

Inscriptions en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367> ou en mairie du lundi au vendredi de 10h à 12h et les mardis et jeudis de 17h à 18h30.

À savoir :

Un jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen ou une personne devenue française après 2018 est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Informations locales

Sécurisation de l'échangeur autoroutier

Dans le cadre de la sécurisation des échangeurs autoroutiers à Ensisheim, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) prévoit de nouvelles perturbations. Du lundi 10 janvier au mercredi 9 mars, l'accès à l'A35 depuis Ensisheim, direction Mulhouse, sera

interdit. Les usagers seront invités à suivre un itinéraire de déviation par Battenheim et Baldersheim (RD201) afin de rejoindre Mulhouse et le réseau autoroutier via l'échangeur de l'Île-Napoléon – A36. La CEA lance un appel à la plus grande prudence, au respect des personnels mobilisés et des dispositifs installés.

Attention, ce sont des dates prévisionnelles qui peuvent varier.

Plus d'informations en détail sur <http://infochantiers68.haut-rhin.fr/rubrique/ensisheim-securisation-de-lechangeur-autoroutier/>

Consultation citoyenne

Une consultation citoyenne a été lancée par la Collectivité européenne d'Alsace **jusqu'au 15 février**.

Sur l'exemple de la Suisse, afin de renouer le lien démocratique avec la population, les Alsaciens sont invités à répondre "oui" ou "non" à la question suivante : "L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une région à part entière ?"

Voici le lien pour y participer : <https://entre-vos-mains.alsace.eu>

Vaccination COVID 19

Aujourd'hui, près de 500 000 personnes de plus de 75 ans, qui vivent le plus souvent à domicile ne sont pas encore vaccinées. Il existe des dispositifs permettant de se faire vacciner à la maison ou de leur envoyer un transport sanitaire pour les amener vers un centre de vaccination ou un professionnel de santé.

Pour activer ce dispositif, vous pouvez contacter le **0800 730 957**, ouvert tous les jours de 6h à 22h.

Vente de fleurs

L'association des Parents d'Elèves de notre école organise une vente de fleurs provenant de l'horticulture Kaiffer à Volgelsheim. Il s'agit d'un cageot d'une quinzaine de fleurs, comprenant 4 variétés différentes. Date limite de commande au **1^{er} mars 2022**.

Les bons de commandes sont à retirer à la mairie.

Manifestations locales

Les Manifestations Grand Public de la Maison de la Nature



- **Atelier fabrication de nichoirs** : fabriquez votre nichoir et repartez avec tous les bons conseils pour accueillir les oiseaux chez vous, le **dimanche 6 février**, de 9h à 12h, 8€ par nichoir et sur inscription uniquement, avec Bertrand SCAAR de la LPO.
- **Observation des oiseaux en hiver** : venez observer les oiseaux de nos mangeoires, apprenez à les connaître et à les identifier, le **dimanche 6 février**, durée 30 minutes entre 14h et 17h, gratuit, sur inscription uniquement, avec Bertrand SCAAR de la LPO.
- **Passion vannerie** : venez découvrir plusieurs techniques de vannerie (fonds sur croisés, torche, crocane) et choisissez l'objet que vous voulez fabriquer : mangeoire, nichoir en osier frais etc. Le **samedi 19** (9h-17h30) et **dimanche 20 février** (9h-12h), 90€/pers., repas tiré du sac.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.vieuxcanal.eu> ou ☎ 09 64 25 55 54

Les grands anniversaires du mois de février

- 1^{er} février : **95 ans** : Madame Jeanne HEGY née HAULER
1^{er} février : **73 ans** : Madame Colette COLLAINE née LANDREA
02 février : **77 ans** : Monsieur Roland HEINRICH
08 février : **79 ans** : Madame Monique WACKER née IMFELD MERCK
09 février : **71 ans** : Madame Marie-Thérèse MULLER née LITZLER
12 février : **88 ans** : Monsieur Pierre JECKER
13 février : **75 ans** : Madame Nicole MULLER née JECKER
13 février : **74 ans** : Monsieur Jean-Claude NICOCIA
14 février : **70 ans** : Madame Marie-Angèle GRAF, née BRUCKER
18 février : **71 ans** : Madame Danielle MOURRE, née SAUVAGEOT
20 février : **72 ans** : Madame Marie-Marcelle BRIERE née CARTIER
22 février : **74 ans** : Monsieur Fernand SCHEBACHER
23 février : **71 ans** : Monsieur Aldo VIOLA
26 février : **71 ans** : Monsieur Jean-Claude WAQUE
28 février : **72 ans** : Monsieur Raymond BUCK



Un Joyeux Anniversaire à tous les natifs de ce mois !